



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
30 juin 2019	2 666 883 760	2 762 085 381

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 666 883 760 actions s'élève à 2 826 886 098 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 64 800 717 droits de vote correspondant aux 64 800 717 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.